



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2019

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15
- Excusés : Patric CISTERNE (pouvoir à B. BON)
- En exercice : 11
- Secrétaire de séance : X. DU GARREAU
- Présents : 10
- Président de séance : Michel GILES, Maire

### **Ouverture de la séance à 18 h 30**

- Le Maire indique que son état de santé va le contraindre à des périodes d'indisponibilité de courte durée. Il remercie les membres de l'équipe municipale d'assurer le bon fonctionnement de la Mairie pendant ses absences. Il les informera régulièrement sur l'évolution de sa situation.
- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 octobre 2019**  
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 octobre 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

#### **I. PROJET EOLIEN :**

La société OursEole propose à la commune de signer 2 conventions :

- convention pour l'utilisation d'un chemin rural pour la construction et l'exploitation du parc éolien, moyennant une redevance de 500 € par an,
- convention pour autoriser le survol d'un chemin rural par les pales des éoliennes, moyennant une redevance de 500 € par an.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **II. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE :**

##### **Intercommunalité**

- CCVD : C/R du Bureau Communautaire du 5 novembre 2019
  - o Récupération FCTVA : OXIA Finance propose de récupérer d'éventuelles régularisations de FCTVA en se rémunérant sur la base de 20% des recettes récupérées. La commune adhère à la démarche.
- CCVD : C/R du Conseil Communautaire du 26 novembre 2019
  - o Consacré principalement au Rapport d'Orientation Budgétaire.
- AGGLO – CCVD : C/R de la réunion du 15 novembre 2019
  - o Réunion annulée à cause des intempéries.

##### **Urbanisme**

- Dossiers et demandes en cours  
Vote de la modification simplifiée du PLU en Conseil Communautaire du 17/12/2019  
1 PC en cours d'instruction  
2 DIA  
Régularisations de dossiers avant la vente de biens immobiliers  
Lotissement « le Sud » : demande de pièces manquantes

##### **Administration générale**

- *Retour sur la Réunion d'Information sur l'extension du périmètre de sécurité de la centrale de Cruas du 7 novembre 2019 :*

Au cours de cette réunion, les consignes suivantes ont été communiquées :

- Les courriers de retrait des comprimés d'iode en pharmacie ont commencé à arriver dans les boîtes aux lettres. Si vous n'avez pas reçu le courrier vous pouvez tout de même vous rendre en pharmacie avec un justificatif de domicile.
- Se mettre à l'abri immédiatement et s'isoler de l'extérieur (ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité dans leurs établissements scolaires).
- Ecouter Radio France/France info, regarder France Télévision ou consulter le site internet de la Préfecture pour se tenir informé.
- Ne pas saturer les réseaux de communication.
- Ne prendre les comprimés d'iode que sur demande du Préfet.

Des comprimés ont été mis à disposition dans les bâtiments communaux (salle des fêtes, préfabriqués, école, Mairie, Maison des lettres).

- *Report de la Réunion Publique* : La réunion du 15 novembre, annulée en raison des intempéries, est

reportée au Vendredi 6 décembre à 18 h 30 à la salle des fêtes.

- *Demande de stage* : Dans le cadre de sa formation de généalogiste, Nadège Tribouillard effectuera un stage à la Mairie (archives), sous la responsabilité du secrétariat de Mairie, en lien avec l'association Archives et Patrimoine.

- *Retour sur l'épisode neigeux et les coupures de courant du 15 novembre*.

Les élus présents se sont réunis en Mairie pour prendre les mesures qui s'imposaient : fermeture de l'école, contacts auprès des personnes isolées, annulation de la réunion publique, suivi des événements auprès d'Enedis, ...

L'absence de réseau téléphonique à la Mairie n'a pas permis de renseigner les habitants qui souhaitent légitimement obtenir des informations sur l'évolution de la situation.

Le Conseil Municipal a décidé de se doter d'un téléphone portable d'urgence où pourra être joint un élu de permanence.

### **III. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT**

#### ***Vie scolaire***

- CR Conseil d'école du 7 novembre 2019 :

Une nouvelle remplaçante a été affectée pour les classes de Grande Section et de CP.

Les représentants des parents d'élève ont été élus à Puy-Saint-Martin (Justine NOYER et Thierry GILLY).

38 élèves à Puy-Saint-Martin et 57 élèves à Roynac = 95 élèves.

La fête de Noël se déroulera cette année à Roynac le 19 décembre 2019, avec un repas spécial suivi d'un spectacle. Les élèves de Puy-Saint-Martin y seront acheminés en bus.

- CR AG Amicale Laïque du 6 novembre 2019 :

Discussion sur le passage au bio local pour la cantine du RPI.

Opération de vente de ravioles et de sapins.

- Grève du 5 décembre 2019 :

Service minimum d'accueil assuré. Un élu assurera l'accompagnement du transport scolaire le matin.

### **IV. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE**

#### ***Travaux***

- Les illuminations de Noël sont opérationnelles.

- Un devis pour l'installation d'un visiophone au périscolaire est en cours d'étude.

- Réparation du fourgon communal : devis à l'étude.

#### ***Voirie***

- Changement de dénomination de voirie

Le « Chemin des Senteurs » a été scindé en 2 par délibération du Conseil Municipal du 24 octobre dernier. 2 nouvelles dénominations avaient alors été attribuées aux 2 nouvelles portions de voirie.

Afin d'éviter un changement d'adresse à l'entreprise située sur la nouvelle « Impasse des Senteurs », le Maire propose de conserver la dénomination originale de cette portion, à savoir : « Chemin des Senteurs ». **Délibération adoptée à l'unanimité.**

### **V. FINANCES ET ENERGIE**

#### ***Finances***

La Direction Départementale des Territoires, dans son courrier du 22 octobre 2019, invitait les collectivités à mettre à jour leur délibération sur la Taxe d'Aménagement. Il est proposé de conserver le taux actuel de 3,5 % et d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

### **VI. QUESTIONS DIVERSES**

- Messe de Noël à PSM le 24 décembre à 18 h 30 : Vigipirate (2 élus de 18 h à 20 h)
- Apéritif pour les employés communaux : vendredi 29/11 à 18 heures
- Vœux 2020 : le samedi 4 janvier 2020 à 11 heures

***La séance est levée à 19 H 50.***

<b>Prochaine séance du Conseil Municipal : le jeudi 19 décembre à 18 h 30.</b>
--